

Enquête auprès des employeurs des premiers diplômés et diplômées du baccalauréat en enseignement secondaire



Étude commanditée par la Table MEQ-Universités et réalisée
par la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle
de l'Université du Québec

Mai 2000

Analyse et rédaction

LISE GIROUX
Consultante

Coordination du projet

JOHANNE BUJOLD
Université du Québec

Membres du comité aviseur

ANDRÉ BEAUCHESNE
Université de Sherbrooke

MARC-ANDRÉ BÉDARD
Comité d'agrément des programmes
de formation à l'enseignement (CAPFE)

JEAN-GUY BLAIS
Université de Montréal

SPENCER BOUDREAU
Université McGill

LOUIS CHARBONNEAU
Université du Québec à Montréal

TOUSSAINT FORTIN
Université du Québec à Hull

DANIÈLE MELOCHE
Université Laval

ALAIN VIGNEAULT
Ministère de l'Éducation

Réalisation graphique :

DENISE CLOUTIER

Page couverture :

DENIS SAVARD

Table de concertation MEQ-Universités

Coprésidents

SYLVIE TURCOTTE

Directrice de la formation et de la titularisation du personnel scolaire,
ministère de l'Éducation

MARC TURGEON

Doyen du Secteur de l'éducation, Université du Québec à Montréal

Secrétaire

JEAN TURGEON

Responsable de la formation à l'enseignement et à l'éducation des
adultes, Direction de la formation et de la titularisation du personnel
scolaire, ministère de l'Éducation

Membres

PALMER ACHESON

Directeur du Centre de didactique de l'anglais, Université Concordia

JACQUES BACHAND

Directeur des études de premier cycle, Université du Québec

JEAN-CLAUDE BOURASSA

Coordonnateur aux programmes, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

NICOLE FERGUSON

Directrice, École d'éducation, Université Bishop's

JEAN-CLAUDE GAGNON

Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

LOUIS GENDREAU

Directeur de l'enseignement et de la recherche universitaires, ministère de l'Éducation

RATNA GHOSH

Doyenne de la Faculté d'éducation, Université McGill

GILLES IMBEAU

Doyen des études de premier cycle, Université du Québec à Chicoutimi

MARIO LAFOREST

Doyen de la Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

JEANNE MAHEUX

Directrice des études, Télé-université

LETICIA MESSIER

Doyenne des études, Université du Québec à Hull

GISÈLE PAINCHAUD

Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal

LOUISE PARADIS

Doyenne des études de premier cycle, Université du Québec à Trois-Rivières

DENIS RAJOTTE

Doyen des études de premier cycle, Université du Québec à Rimouski

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	1
1 NOUVELLE FORMATION DU BES	3
2 MÉTHODE D'ENQUÊTE	5
2.1 COLLECTE DES DONNÉES.....	5
2.2 TRAITEMENT DES DONNÉES	5
2.2.1 Analyses effectuées.....	5
2.2.2 Présentation des résultats.....	6
2.3 NOMBRE DE RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES SELON LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT	6
3 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	9
3.1 POSTE OCCUPÉ PAR LES RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES	9
3.2 DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES SUR LES ÉCOLES	10
3.3 MESURES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT	11
3.4 RECRUTEMENT DU NOUVEAU PERSONNEL ENSEIGNANT EN 1998-1999	11
4 CARACTÉRISTIQUES LIÉES À L'EMPLOI DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES.....	13
4.1 CONDITIONS D'EMPLOI	13
4.2 DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT	14
4.3 MATIÈRES ENSEIGNÉES AU SECONDAIRE	15
5 EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	17
5.1 DEGRÉ D'HABILITÉ DANS LA PRATIQUE	17
5.2 DIFFICULTÉS INTERPERSONNELLES AVEC LES ÉLÈVES	20
5.3 PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	20
5.4 SATISFACTION GÉNÉRALE DES EMPLOYEURS	20
CONCLUSION	21
ANNEXE	23

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Répartition de l'ensemble des écoles secondaires et de celles ayant retourné le questionnaire selon le réseau d'enseignement	6
TABLEAU 2	Répartition des écoles secondaires ayant retourné le questionnaire selon qu'elles ont engagé ou non des diplômés et diplômées du BES à plein temps ou à temps partiel, par réseau d'enseignement	6
TABLEAU 3	Répartition des écoles ayant participé à l'enquête selon le nombre de diplômés et diplômées du BES engagés à plein temps ou à temps partiel	7
TABLEAU 4	Répartition des répondants et répondantes selon le poste occupé à l'école	9
TABLEAU 5	Répartition des écoles ayant participé à l'enquête selon la région administrative, la langue et le réseau d'enseignement ainsi que la taille	10
TABLEAU 6	Proportions d'écoles offrant des mesures d'accueil et d'accompagnement pour les nouveaux enseignants et enseignantes (n = 108)	11
TABLEAU 7	Répartition des employeurs selon leur opinion sur le recrutement du nouveau personnel enseignant en 1998-1999 et sur le principe de la formation polyvalente (n = 108) (%)	12
TABLEAU 8	Répartition des enseignants et enseignantes selon le principal statut d'emploi et la tâche de travail	13
TABLEAU 9	Répartition des enseignants et enseignantes selon la tâche de travail, par statut d'emploi (%)	14
TABLEAU 10	Proportions d'enseignants et d'enseignantes selon les degrés couverts au secondaire	14
TABLEAU 11	Répartition des enseignants et enseignantes selon le nombre de matières enseignées, l'enseignement dans les disciplines de formation et les autres matières	15
TABLEAU 12	Proportions d'enseignants et d'enseignantes selon les matières enseignées au secondaire (n = 168)	16
TABLEAU 13	Proportions d'enseignants et d'enseignantes au regard desquels les employeurs sont en accord avec des énoncés touchant l'expérience professionnelle acquise à leur école (n = 181)	18
TABLEAU 14	Proportions d'enseignants et d'enseignantes qui ont de la facilité face aux éléments de pratique, selon la perception des employeurs (n = 175) (%)	19
TABLEAU 15	Répartition des enseignants et enseignantes selon l'élément de pratique le plus facile et le plus difficile, selon la perception des employeurs (%)	19
TABLEAU 16	Répartition des enseignants et enseignantes selon l'élément de pratique le plus facile et le plus difficile en fonction du sexe, selon la perception des employeurs (%)	20
TABLEAU 17	Répartition des enseignants et enseignantes selon le degré de satisfaction des employeurs au regard du travail accompli à leur école (n = 180)	20

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La présente étude constitue le deuxième volet d'une étude menée par l'Université du Québec, en collaboration avec les universités de Montréal, de Sherbrooke, Laval et McGill ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation. S'inscrivant dans le contexte de la réforme dont a fait l'objet la formation initiale des enseignants et enseignantes au secondaire, l'étude a pour but d'établir comment est perçue la nouvelle formation du baccalauréat en enseignement secondaire (BES) par les personnes qui l'ont reçue et par leurs employeurs dans le milieu scolaire. La réforme comporte cinq principes directeurs : 1) une formation polyvalente, c'est-à-dire que les diplômés et diplômées sont formés dans deux disciplines, ou parfois plus ; 2) un renforcement de la formation pratique ; 3) une formation intégrée ; 4) une formation qui tient compte du développement personnel ; et 5) un renforcement d'une solide culture générale¹. Notre étude touche surtout les deux premiers principes, soit une formation polyvalente et un renforcement de la formation pratique, car ils sont plus faciles à définir et à mesurer.

L'idée de l'étude provient de la table de concertation MEQ-Universités qui se préoccupe de la pertinence des changements apportés à la formation à la suite de la réforme. L'enquête amène des éléments de réponse à la question de fond suivante : « Est-ce que la nouvelle formation atteint les objectifs visés par la réforme ? »

L'acheminement d'un questionnaire par la poste est le moyen retenu dans notre étude pour la collecte des données. Deux enquêtes distinctes sont effectuées, soit celle-ci, auprès des employeurs dans les écoles secondaires qui ont engagé des diplômés et diplômées du BES en 1998-1999, et une autre, auprès des premiers diplômés et diplômées du BES. Soulignons qu'un second rapport d'étude fait état des résultats obtenus auprès des diplômés et diplômées du BES².

Les objectifs poursuivis dans ces enquêtes : connaître la perception et la satisfaction des deux groupes par rapport à la nouvelle formation du BES, ainsi que l'expérience de travail des nouveaux enseignants et enseignantes au cours de la première année d'insertion professionnelle.

Le présent rapport se divise en cinq parties. Dans la première, on décrit brièvement la nouvelle formation du BES et dans la deuxième, la méthode d'enquête utilisée. La troisième partie comprend des données sur les écoles secondaires ayant répondu à l'enquête. Elle traite aussi du recrutement du nouveau personnel enseignant en 1998-1999, soit l'année scolaire où les premiers diplômés et diplômées du BES commençaient à enseigner, ainsi que de la perception des employeurs quant au principe de la formation polyvalente. La quatrième partie présente des caractéristiques liées à l'emploi des nouveaux enseignants et enseignantes au regard desquelles les employeurs sont invités à se prononcer, et enfin, la dernière porte sur l'expérience professionnelle des employeurs avec les nouveaux enseignants et enseignantes.

Mentionnons que depuis le début de la formation renouvelée, les programmes d'études ont subi des modifications ponctuelles en vue de s'adapter aux besoins qui ont émergé et aux contraintes qui sont apparues.

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La formation à l'enseignement secondaire. Orientations et compétences attendues*. Québec, 1992.

2. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. *Enquête auprès des premiers diplômés et diplômées du baccalauréat en enseignement secondaire*, Québec, 2000.

1 NOUVELLE FORMATION DU BES

La nouvelle formation du BES a été instaurée à l'automne 1994 dans la majorité des universités québécoises qui ont une faculté ou un département d'éducation, exception faite de l'Université McGill, l'Université du Québec à Hull et l'Université Bishop's où elle a débuté à l'automne 1995. Les diplômés et diplômées de l'Université McGill ont pu terminer cette nouvelle formation en 1997-1998, car ils possédaient un diplôme antérieur dans leur matière d'enseignement. Une caractéristique de la nouvelle formation est qu'elle donne droit au brevet d'enseignement à la sortie de l'université, ne nécessitant plus de période probatoire comme la formation antérieure.

Au nombre de 640, les premiers sortants et sortantes du BES ont été diplômés en 1997-1998 après quatre ans de formation. Près des deux tiers de ces sortants et sortantes (65 %) sont des femmes.

La formation offerte au BES comporte quatre composantes principales : la formation en pédagogie, la formation pratique (stages), la formation en didactique disciplinaire et la formation disciplinaire. La structure du BES varie en fonction des programmes offerts par chacune des universités. Chaque université dispose d'une certaine latitude quant au poids qu'elle accorde aux diverses composantes et quant aux choix et regroupements des disciplines qui font partie de la formation disciplinaire.

Les diplômés et diplômées du BES ont fait un stage par année de formation et le nombre d'heures qu'ils ont consacrées aux stages a, en général, plus que triplé comparativement aux modèles de formation antérieure. Le principe de la formation polyvalente fait en sorte que chaque personne est formée pour enseigner dans deux disciplines au secondaire, parfois trois et exceptionnellement cinq dans le cas du cheminement "sciences générales" offert dans une université³. Les disciplines sont regroupées comme suit :

- sciences humaines : histoire, géographie, économie ;
- langues d'enseignement : français, anglais ;
- mathématiques ;
- sciences : biologie, physique, informatique, chimie, écologie, sciences physiques, initiation à la technologie ;
- formation personnelle : enseignement moral, enseignement moral et religieux, formation personnelle et sociale, économie familiale.

La combinaison de deux disciplines, appartenant à un seul regroupement ou non, donne lieu à une diversité de profils d'études. Par exemple, une personne formée en géographie et en histoire a un profil d'études en sciences humaines, une autre formée en mathématiques et en chimie a un profil en mathématiques avec une discipline des sciences, une autre formée en français et en enseignement moral a un profil en langue d'enseignement et en formation personnelle.

Le nombre d'unités attribuées à chaque discipline varie selon les universités. Le nombre d'unités attribuées aux disciplines d'un profil d'études peut donc être égal ou différent. Certaines universités parlent de discipline majeure et mineure, de discipline principale et secondaire, etc.

La répartition des sortants et sortantes de 1997-1998 du BES selon leur profil d'études est la suivante : 28 % en langue d'enseignement avec une discipline des sciences humaines, 14 % en sciences humaines seulement, 22 % en mathématiques avec une discipline des sciences, 10 % en sciences seulement, 4 % en formation personnelle, et enfin 22 % dans d'autres regroupements de disciplines désignés sous le nom de profils interchamps.

3. Certaines disciplines sont considérées comme des spécialités, mais elles n'étaient pas offertes durant la première année du BES. Il s'agit de l'enseignement d'une langue seconde, l'enseignement en arts et celui en éducation physique. Contrairement aux autres, ces disciplines ne sont pas jumelées à une deuxième discipline et elles peuvent être enseignées au primaire et au secondaire.

2 MÉTHODE D'ENQUÊTE

2.1 COLLECTE DES DONNÉES

Les questionnaires d'enquête ont été expédiés en novembre 1999 aux directeurs et directrices de toutes les écoles qui offrent l'enseignement secondaire seulement. Sont donc exclues les écoles qui offrent à la fois l'enseignement primaire et secondaire, car la majorité de celles-ci comptent surtout des élèves au primaire.

Seules les écoles qui ont engagé au moins un diplômé ou une diplômée du BES à plein temps ou à temps partiel en 1998-1999 pouvaient répondre au questionnaire. Les écoles qui ont engagé des diplômés et diplômées du BES sur la base de la suppléance occasionnelle ou encore à la leçon ne pouvaient pas participer, car elles ne peuvent pas être très explicites sur l'expérience de travail. Nous demandions aux directeurs et directrices des écoles visées de faire remplir le questionnaire par un membre du personnel en mesure de se prononcer sur l'expérience de travail des enseignants et enseignantes issus de la nouvelle formation. En ce qui a trait aux écoles non visées, nous demandions d'indiquer cette information sur le questionnaire et de nous le retourner.

Au total, 562 questionnaires ont été expédiés et 379 nous ont été retournés, ce qui représente 67 % des questionnaires. Parmi les écoles qui nous ont retourné le questionnaire, 109 avaient au moins un diplômé ou une diplômée du BES engagé à plein temps ou à temps partiel, et 270 n'en avaient pas. L'échantillon des employeurs est donc composé de 109 personnes. Les répondants et répondantes rendent compte de l'expérience de travail de 181 enseignants et enseignantes; ces derniers représentent 28 % des sortants et sortantes de 1997-1998 du BES.

Le questionnaire utilisé a été conçu à l'Université du Québec en collaboration avec les membres du comité aviseur des universités et du ministère de l'Éducation. Le bloc de questions sur l'expérience de travail des nouveaux enseignants et enseignantes est répété trois fois de manière à ce que les employeurs puissent répondre de trois personnes s'il y a lieu, ou encore en choisir trois si l'école en a engagées un plus grand nombre.

2.2 TRAITEMENT DES DONNÉES

2.2.1 Analyses effectuées

Des analyses statistiques ont été effectuées afin de vérifier si les réponses varient en fonction de certaines caractéristiques. Toutes les réponses ont été mises en relation avec le réseau d'enseignement, selon qu'il s'agit des écoles publiques ou privées. Les résultats sur l'expérience de travail ont été mis en relation avec le statut d'emploi des enseignants et enseignantes ainsi qu'avec le sexe.

Toutes les analyses sont effectuées avec le test du "chi carré" qui permet de comparer des groupes à partir de variables catégorielles. Comme la plupart des questions liées à l'expérience de travail comportent quatre choix de réponses, ceux-ci ont été regroupés en deux catégories pour effectuer les mises en relation. Par exemple, les réponses "tout à fait d'accord" et "plutôt d'accord" sont regroupées tout comme les réponses "plutôt en désaccord" et "tout à fait en désaccord".

Dans l'ensemble des analyses effectuées, les relations sont considérées statistiquement significatives si la probabilité associée à la statistique est $\leq 0,05$. Mentionnons tout de suite qu'un seul aspect (soit la taille des écoles) varie significativement en fonction du réseau d'enseignement, que seulement quelques réponses varient selon le sexe et qu'aucune réponse ne diffère en fonction du statut d'emploi des enseignants et enseignantes.

2.2.2 Présentation des résultats

Les données descriptives obtenues avec l'ensemble des répondants et répondantes seront présentées pour toutes les questions. En ce qui concerne les mises en relation ci-dessus mentionnées, le texte ne présente que les relations significatives sur le plan statistique.

2.3 NOMBRE DE RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES SELON LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT

Sans égard au fait d'avoir engagé ou non des diplômés ou diplômées du BES, les écoles qui nous ont retourné le questionnaire sont des écoles publiques dans 81 % des cas et des écoles privées dans 19 % des cas (tableau 1). Cette répartition des écoles ressemble beaucoup à celle qui est observée pour l'ensemble des écoles secondaires du Québec. On note cependant que les écoles privées sont proportionnellement plus nombreuses (75 %) que les écoles publiques (66 %) à nous avoir retourné le questionnaire.

TABLEAU 1

Répartition de l'ensemble des écoles secondaires et de celles ayant retourné le questionnaire selon le réseau d'enseignement*

RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT	ENSEMBLE DES ÉCOLES SECONDAIRES		ÉCOLES SECONDAIRES AYANT RETOURNÉ LE QUESTIONNAIRE		TAUX DE RETOUR (%)
	N	%	N	%	
PUBLIC	466	82,9	307	81,0	65,9
PRIVÉ	96	17,1	72	19,0	75,0
TOTAL	562	100,0	379	100,0	67,4

* Écoles offrant l'enseignement secondaire seulement.

Le tableau 2 montre que parmi les écoles qui nous ont retourné le questionnaire, 29 % ont engagé au moins un diplômé ou une diplômée du BES à plein temps ou à temps partiel en 1998-1999. Cette proportion est plus élevée dans les écoles privées (43 %) que dans les écoles publiques (25 %).

TABLEAU 2

Répartition des écoles secondaires ayant retourné le questionnaire selon qu'elles ont engagé ou non des diplômés et diplômées du BES à plein temps ou à temps partiel, par réseau d'enseignement

ENGAGEMENT DE DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES DU BES	RÉSEAU PUBLIC		RÉSEAU PRIVÉ		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
OUI	78	25,4	31	43,1	109	28,8
NON	229	74,6	41	56,9	270	71,2
TOTAL	307	100,0	72	100,0	379	100,0

Presque la moitié des écoles qui participent à l'enquête (48 %) ont à leur emploi un seul diplômé ou une seule diplômée du BES, engagé à plein temps ou à temps partiel, 33 % en ont deux, 12 % trois et 8 % quatre et plus (tableau 3).

TABLEAU 3

Répartition des écoles ayant participé à l'enquête selon le nombre de diplômés et diplômées du BES engagés à plein temps ou à temps partiel

NOMBRE DE DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES	N	%
1	51	47,7
2	35	32,7
3	13	12,1
4 ET PLUS	8	7,5
TOTAL	107	100,0

3 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans ce chapitre, on présente quelques éléments de contexte en débutant avec le poste occupé à l'école par les répondants et répondantes. Suit une description sociodémographique des écoles qui participent à l'enquête et une description des mesures d'accueil et d'accompagnement offertes aux nouveaux enseignants et enseignantes. On termine avec quelques questions sur le recrutement du nouveau personnel enseignant en 1998-1999 et sur l'opinion des employeurs quant au principe de la formation polyvalente adopté lors de la réforme.

3.1 POSTE OCCUPÉ PAR LES RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES

La grande majorité des répondants et répondantes occupent le poste de directeur ou directrice d'école (70 %) ou encore de directeur adjoint ou directrice adjointe (22 %) (tableau 4). Quelques-uns (6 %) répondent à titre de conseiller ou conseillère pédagogique ou encore de directeur ou directrice pédagogique, ou à un autre titre (2 %).

TABLEAU 4

Répartition des répondants et répondantes selon le poste occupé à l'école

POSTE OCCUPÉ À L'ÉCOLE	N	%
DIRECTEUR OU DIRECTRICE D'ÉCOLE	75	70,1
DIRECTEUR ADJOINT OU DIRECTRICE ADJOINTE	24	22,4
CONSEILLER OU CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE, DIRECTEUR OU DIRECTRICE PÉDAGOGIQUE	6	5,6
AUTRE	2	1,9
TOTAL	107	100,0

3.2 DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES SUR LES ÉCOLES

Un peu moins de la moitié des écoles ayant participé à l'enquête (45 %) sont situées dans la grande région de Montréal (île de Montréal, Montérégie, Laval, Laurentides et Lanaudière), 13 % dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches et 42 % dans les autres régions administratives (tableau 5). Les écoles publiques représentent 72 % de l'échantillon et les écoles privées 28 %. La grande majorité des écoles (94 %) offrent l'enseignement en français et les autres, l'enseignement en anglais.

Près du quart des écoles (24 %) comptent moins de 500 élèves, 31 % en ont entre 500 et 999, 34 % entre 1 000 et 1 499, alors que 10 % des écoles regroupent 1 500 élèves et plus. Les écoles privées comptent bien sûr moins d'élèves que les écoles publiques : respectivement 45 % et 15 % de ces écoles ont moins de 500 élèves, 29 % et 32 % en ont entre 500 et 999, 26 % des écoles privées comptent 1 000 élèves et plus par rapport à 53 % des écoles publiques.

TABLEAU 5

Répartition des écoles ayant participé à l'enquête selon la région administrative, la langue et le réseau d'enseignement ainsi que la taille

RÉGION ADMINISTRATIVE	N	%
BAS-SAINT-LAURENT	6	5,5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	8	7,3
QUÉBEC	9	8,3
MAURICIE-BOIS-FRANCS	9	8,3
ESTRIE	10	9,1
MONTRÉAL	16	14,7
OUTAOUAIS	3	2,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3	2,8
CÔTE-NORD	1	0,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA MADELEINE	2	1,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	5	4,6
LAVAL	4	3,7
LANAUDIÈRE	6	5,5
LAURENTIDES	4	3,7
MONTÉRÉGIE	19	17,4
CENTRE-DU-QUÉBEC	4	3,7
TOTAL	109	100,0
RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT		
PUBLIC	78	71,6
PRIVÉ	31	28,4
TOTAL	109	100,0
LANGUE D'ENSEIGNEMENT		
FRANÇAIS	102	93,6
ANGLAIS	7	6,4
TOTAL	109	100,0
TAILLE DES ÉCOLES		
DE 100 À 499 ÉLÈVES	24	24,2
DE 500 À 999 ÉLÈVES	31	31,4
DE 1 000 À 1 499 ÉLÈVES	34	34,3
1 500 ÉLÈVES ET PLUS	10	10,1
TOTAL	99	100,0

3.3 MESURES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

La plupart des répondants et répondantes (93 %) disent que leur école offre des mesures d'accueil et d'accompagnement pour les nouveaux enseignants et enseignantes, dont 29 % qui mentionnent une seule mesure, 39 % deux et 25 % trois mesures et plus (tableau 6).

Une activité d'accueil, par exemple un repas ou une rencontre avec le personnel de l'école, est la mesure la plus courante : 71 % des écoles en organisent pour les nouveaux enseignants et enseignantes. Les autres mesures les plus souvent mises en oeuvre par les écoles sont le parrainage ou mentorat (42 %) et l'accès à une personne-ressource désignée (41 %). Les autres formes d'aide sont offertes par moins de 15 % des écoles : le groupe de discussion (13 %), le groupe de soutien (7 %), le réseau d'entraide de jeunes enseignants et enseignantes (7 %) et d'autres types de mesures (7 %), par exemple une rencontre avec la direction de l'école.

TABLEAU 6

Proportions d'écoles offrant des mesures d'accueil et d'accompagnement pour les nouveaux enseignants et enseignantes (n = 108) (%)

TYPE DE MESURES*	%
ACTIVITÉ D'ACCUEIL (REPAS, RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE, ETC.)	71,3
PARRAINAGE OU MENTORAT	41,7
PERSONNE-RESSOURCE DÉSIGNÉE	40,7
GROUPE DE DISCUSSION	13,0
GROUPE DE SOUTIEN	6,5
RÉSEAU D'ENTRAIDE DE JEUNES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES	6,5
AUTRE (PAR EXEMPLE, RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DE L'ÉCOLE)	7,4
NOMBRE DE MESURES PAR ÉCOLE	
0	7,4
1	28,7
2	38,9
3 ET PLUS	25,0
TOTAL	100,0

* La somme des pourcentages dépasse 100 % puisqu'une école peut offrir plus d'une mesure.

3.4 RECRUTEMENT DU NOUVEAU PERSONNEL ENSEIGNANT EN 1998-1999

Pour 1998-1999, soit la première année scolaire où les diplômés et diplômées du BES commençaient à enseigner, 28 % des employeurs disent qu'il leur a été plus facile, en comparaison des années antérieures, de recruter du personnel enseignant formé dans les matières au regard desquelles leur école avait des besoins, 50 % indiquent que ce recrutement ne leur a pas été plus facile et 22 % sont indécis quant à la question (tableau 7). Pour la même année scolaire, la majorité des répondants et répondantes (63 %) reconnaissent avoir eu une plus grande latitude dans l'assignation des tâches de travail, en raison du fait que les diplômés et diplômées du BES sont formés dans deux matières ou parfois plus, 31 % n'ont pas perçu une plus grande latitude et 7 % demeurent indécis par rapport à cet aspect.

La plupart des employeurs (87 %) approuvent le principe de la formation polyvalente adopté lors de la réforme, qui consiste à former les nouveaux enseignants et enseignantes dans deux matières ou parfois plus, 5 % ne sont pas d'accord avec ce principe et 8 % sont indécis quant à cette question.

Invitées à commenter leur opinion sur le principe de la formation polyvalente, une soixantaine de personnes en faveur du principe l'ont fait, tout comme une dizaine de personnes le désapprouvant ou étant indécises. Parmi les personnes en faveur du principe, environ la moitié mentionnent que la formation polyvalente permet de combler plus facilement les compléments de tâches et mieux répondre aux besoins de l'école, particulièrement dans les petites écoles. Les autres raisons invoquées sont que la formation polyvalente favorise l'interdisciplinarité et l'intégration des matières (environ 25 % des

personnes), qu'elle donne plus d'ouverture et de flexibilité aux enseignants et enseignantes (environ 15 % des personnes) et qu'elle réduit le nombre d'intervenants auprès des élèves, ce qui est souhaitable surtout au 1^{er} cycle (environ 10% des personnes). Les employeurs qui désapprouvent le principe ou qui sont indécis croient que la formation polyvalente ne permet pas aux enseignants et enseignantes d'approfondir suffisamment leur matière. Quelques personnes ajoutent que la bidisciplinarité devrait s'appliquer seulement pour des matières connexes et qu'elle devrait exclure la langue d'enseignement et les mathématiques.

TABLEAU 7

Répartition des employeurs selon leur opinion sur le recrutement du nouveau personnel enseignant en 1998-1999 et sur le principe de la formation polyvalente (n= 108) (%)

QUESTION	OUI	NON	INDÉCIS	TOTAL
EN 1998-1999, VOUS A-T-IL ÉTÉ PLUS FACILE, EN COMPARAISON DES ANNÉES ANTÉRIEURES, DE RECRUTER DU PERSONNEL ENSEIGNANT FORMÉ DANS LES MATIÈRES AU REGARD DESQUELLES VOUS AVIEZ DES BESOINS?	28,3	50,0	21,7	100,0
EN 1998-1999, LE FAIT QUE LES DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES DU BES DE QUATRE ANS AVAIENT ÉTÉ FORMÉS DANS AU MOINS DEUX MATIÈRES VOUS A-T-IL DONNÉ UNE PLUS GRANDE LATITUDE DANS L'ASSIGNATION DES TÂCHES DE TRAVAIL?	63,0	30,5	6,5	100,0
ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC LE PRINCIPE DE LA RÉFORME POUR CE QUI EST DE FORMER LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DANS AU MOINS DEUX MATIÈRES?	87,0	4,7	8,3	100,0

4 CARACTÉRISTIQUES LIÉES À L'EMPLOI DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

Ce chapitre donne quelques caractéristiques des enseignants et enseignantes au regard desquels les employeurs se prononcent dans la présente enquête. Celles-ci se rapportent à l'emploi d'enseignant ou d'enseignante au secondaire : les conditions d'emploi, les degrés d'enseignement et les matières enseignées. Les femmes représentent 65 % des enseignants et enseignantes dont il sera question dans ce chapitre.

Les résultats présentés dans ce chapitre visent à décrire les enseignants et enseignantes dont il est question dans ce rapport. Comme l'enquête ne retient que les enseignants et enseignantes engagés à plein temps ou à temps partiel et qu'ils ne comptent que pour 28 % des sortants et sortantes de 1997-1998 du BES, les résultats présentés ici demeurent partiels par rapport à la situation des enseignants et enseignantes issus du BES. Les personnes intéressées par la situation de l'ensemble des nouveaux enseignants et enseignantes devraient se référer à l'autre rapport d'étude, car il rend compte de la situation de 60 % des sortants et sortantes de 1997-1998 du BES, et tous les statuts d'emploi y sont représentés⁴.

4.1 CONDITIONS D'EMPLOI

Les employeurs mentionnent que 66 % des nouveaux enseignants et enseignantes ont un statut d'emploi à temps partiel, alors que 34 % bénéficient d'un statut à plein temps (tableau 8). Voici la définition du statut d'emploi à temps partiel tirée de la Convention collective des enseignantes et enseignants des commissions scolaires 1995-1998, à l'article I-1.19 : « L'enseignante ou l'enseignant dont le contrat d'engagement conforme à l'annexe III-b) détermine qu'elle ou il est employé pour une journée scolaire non complète, pour une semaine scolaire non complète ou pour une année scolaire non complète. Cependant, ce contrat peut prévoir que l'enseignante ou l'enseignant travaille à plein temps une année scolaire complète dans le cas de remplacement. »

PRINCIPAL STATUT D'EMPLOI	N	%
TEMPS PARTIEL	118	66,3
PLEIN TEMPS	60	33,7
TOTAL	178	100,0
POURCENTAGE DE TÂCHE DE TRAVAIL		
MOINS DE 25 %	11	6,5
DE 25 À 49 %	15	8,9
DE 50 À 74 %	47	27,8
DE 75 À 89 %	24	14,2
90 % ET PLUS	72	42,6
TOTAL	169	100,0

4. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. *Enquête auprès des premiers diplômés et diplômées du baccalauréat en enseignement secondaire*, Québec, 2000.

Selon les employeurs, la plupart des enseignants et enseignantes (85 %) ont au moins la moitié d'une tâche de travail, dont 43 % ayant un pourcentage de tâche égal ou supérieur à 90 %. Le tableau 9 montre le pourcentage de tâche de travail par statut d'emploi. Presque tous les enseignants et enseignantes à plein temps ont une tâche égale ou supérieure à 90 %, alors que seulement 14 % de ceux engagés à temps partiel ont une telle tâche.

TABLEAU 9

Répartition des enseignants et enseignantes selon la tâche de travail, par statut d'emploi (%)

POURCENTAGE DE TÂCHE DE TRAVAIL	TEMPS PARTIEL (N = 110)	PLEIN TEMPS (N = 56)
MOINS DE 25 %	10,0	—
DE 25 À 49 %	13,6	—
DE 50 À 74 %	41,8	1,8
DE 75 À 89 %	20,9	1,8
90 % ET PLUS	13,6	96,4
TOTAL	100,0	100,0

4.2 DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT

Au dire des employeurs, un peu plus de la moitié des enseignants et enseignantes (54 %) couvrent plus d'un degré du secondaire (tableau 10). Près de 40 % enseignent à des jeunes de la 1^{re} et de la 2^e secondaire et de 30 % à 34 % à des élèves de la 3^e à la 5^e secondaire. Très peu de personnes enseignent à des groupes d'élèves en difficulté (6 %) de même qu'au présecondaire (2 %).

TABLEAU 10

Proportions d'enseignants et d'enseignantes selon les degrés couverts au secondaire

DEGRÉ*	N	%
PRÉSECONDAIRE	3	1,7
1 ^{RE} SECONDAIRE	68	38,0
2 ^E SECONDAIRE	71	39,7
3 ^E SECONDAIRE	55	30,7
4 ^E SECONDAIRE	60	33,5
5 ^E SECONDAIRE	54	30,2
CHEMINEMENT PARTICULIER DE FORMATION OU ADAPTATION SCOLAIRE	10	5,6
NOMBRE DE DEGRÉS OÙ LES PERSONNES ENSEIGNENT		
1	82	45,8
2	69	38,5
3	17	9,5
4 ET PLUS	11	6,2
TOTAL	179	100,0

* Le nombre d'enseignants et d'enseignantes à cette question est de 179. La somme des pourcentages dépasse 100 % puisqu'une personne peut enseigner à plusieurs degrés.

4.3 MATIÈRES ENSEIGNÉES AU SECONDAIRE

Les enseignants et enseignantes au regard desquels les employeurs se prononcent enseignent dans une seule matière dans le cas de 55 % d'entre eux, dans deux chez 36 % et dans trois matières et plus dans le cas de 9 % (tableau 11). Presque tous et toutes (97 %) enseignent dans au moins une de leur discipline de formation et environ le quart le font aussi dans d'autres matières.

TABLEAU 11

Répartition des enseignants et enseignantes selon le nombre de matières enseignées, l'enseignement dans les disciplines de formation et les autres matières

NOMBRE DE MATIÈRES ENSEIGNÉES	N	%
1	93	55,4
2	60	35,7
3 ET PLUS	15	8,9
TOTAL	168	100,0
ENSEIGNEMENT DANS LES DISCIPLINES DE FORMATION		
OUI	159	97,0
NON	5	3,0
TOTAL	164	100,0
ENSEIGNEMENT DANS D'AUTRES MATIÈRES QUE LES DISCIPLINES DE FORMATION		
OUI	42	25,6
NON	122	74,4
TOTAL	164	100,0

Le tableau 12 présente les proportions selon les matières enseignées au secondaire, au dire des employeurs. Les matières les plus enseignées sont d'abord les mathématiques (46 %) et le français (29 %), puis l'enseignement moral et religieux ou l'enseignement moral (12 % au total), les sciences physiques (11 %) et l'histoire (10 %). Chacune des autres matières est enseignée par moins de 8 % des enseignants et enseignantes.

TABLEAU 12

Proportions d'enseignants et d'enseignantes selon les matières enseignées au secondaire (n = 168) (%)*

MATIÈRE ENSEIGNÉE	%
SCIENCES HUMAINES	
HISTOIRE	9,5
GÉOGRAPHIE	7,1
ÉCONOMIE	1,8
LANGUES	
FRANÇAIS	28,6
ANGLAIS	3,0
MATHÉMATIQUES ET SCIENCES	
MATHÉMATIQUES	46,4
INFORMATIQUE	6,0
SCIENCES PHYSIQUES	11,3
BIOLOGIE	2,4
PHYSIQUE	3,6
CHIMIE	1,2
ÉCOLOGIE	4,8
AUTRES (INITIATION À LA TECHNOLOGIE, SCIENCES, ETC.)	2,4
FORMATION PERSONNELLE	
ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX	6,0
ENSEIGNEMENT MORAL	6,0
AUTRE (FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE, ÉCONOMIE FAMILIALE, ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE)	6,5
AUTRES SECTEURS DISCIPLINAIRES	
ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, ÉDUCATION PHYSIQUE, ADAPTATION SCOLAIRE, ETC.	10,1

* La somme des pourcentages dépasse 100 % puisqu'une personne peut enseigner plusieurs matières.

5 EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Dans cette section, on présente la perception des employeurs par rapport au travail accompli par les nouveaux enseignants et enseignantes à leur école. Les employeurs se prononcent sur diverses habiletés associées à la pratique enseignante. On traite aussi de la participation des enseignants et enseignantes aux activités parascolaires, des difficultés interpersonnelles qu'ils ont pu éprouver avec les élèves et enfin, de la satisfaction générale des employeurs.

5.1 DEGRÉ D'HABILITÉ DANS LA PRATIQUE

Le tableau 13 présente le degré d'accord des employeurs avec des énoncés portant sur différentes actions accomplies par les enseignants et enseignantes. Dans l'ensemble, les employeurs se montrent très positifs par rapport aux actions à l'étude.

Les habiletés reliées au respect des élèves et du personnel enseignant ainsi qu'à la collaboration offerte par les nouveaux enseignants et enseignantes font partie des aspects les plus positifs. Les employeurs sont d'accord pour dire que plus de 91 % des enseignants et enseignantes savent être discrets par rapport aux renseignements relatifs aux élèves, font preuve de respect à l'égard de leurs collègues en présence des élèves et à l'égard des différences individuelles qui existent entre les élèves. Dans des proportions aussi élevées, les employeurs disent que les enseignants et enseignantes collaborent bien avec les parents et le personnel scolaire, qu'il s'agisse du personnel enseignant ou des autres membres de l'équipe-école.

Les employeurs sont d'accord pour affirmer que la plupart des enseignants et enseignantes (plus de 92 %) connaissent bien leur matière et savent s'adapter à la dynamique particulière de leurs groupes; ils sont même "tout à fait d'accord" en ce qui a trait à plus de 40 % des enseignants et enseignantes. Par ailleurs, les répondants et répondantes croient que 91 % des enseignants et enseignantes utilisent des moyens pour améliorer leurs compétences professionnelles, telles les lectures, les activités de perfectionnement, etc.

Dans les énoncés qui suivent, les employeurs sont "d'accord" dans le cas de la plupart des enseignants et enseignantes mais la réponse "tout à fait d'accord" est moins utilisée que dans les énoncés précédents. Selon les employeurs, 91 % des enseignants et enseignantes savent adapter leurs activités d'enseignement et d'apprentissage aux caractéristiques et aux habiletés des élèves, plus de 87 % savent évaluer correctement les apprentissages de leurs élèves et obtiennent un taux satisfaisant de réussite dans leurs classes. Les employeurs estiment que 84 % des enseignants et enseignantes savent maintenir l'ordre et la discipline dans leurs classes.

TABLEAU 13

Proportions d'enseignants et d'enseignantes au regard desquels les employeurs sont en accord avec des énoncés touchant l'expérience professionnelle acquise à leur école (n= 181) (%)*

L'ENSEIGNANT OU L'ENSEIGNANTE...	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	TOTAL
• A FAIT PREUVE DE RESPECT À L'ÉGARD DE SES COLLÈGUES EN PRÉSENCE DE SES ÉLÈVES ;	61,5	35,1	96,6
• S'EST ADAPTÉ OU ADAPTÉE À LA DYNAMIQUE PARTICULIÈRE DE SES GROUPES ;	40,9	53,6	94,5
• A BIEN COLLABORÉ AVEC LES PARENTS ;	50,3	43,7	94,0
• A BIEN COLLABORÉ AVEC LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE AUTRES QUE CEUX DU PERSONNEL ENSEIGNANT (DIRECTION, PERSONNES SPÉCIALISÉES, ETC.) ;	58,6	35,3	93,9
• A SU ÊTRE DISCRET OU DISCRÈTE PAR RAPPORT AUX RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉLÈVES ;	52,0	41,8	93,8
• AVAIT UNE BONNE CONNAISSANCE DES MATIÈRES QU'IL OU ELLE A ENSEIGNÉES ;	47,2	46,1	93,3
• A FAIT PREUVE DE RESPECT À L'ÉGARD DES DIFFÉRENCES INDIVIDUELLES QUI EXISTENT ENTRE LES ÉLÈVES (ATTRIBUABLES, PAR EXEMPLE, AU MILIEU SOCIOCULTUREL, À L'ORIGINE ETHNIQUE, À LA TRADITION RELIGIEUSE) ;	47,1	45,8	92,9
• A BIEN COLLABORÉ AVEC LES AUTRES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DE L'ÉCOLE ;	60,2	31,5	91,7
• A UTILISÉ DES MOYENS POUR AMÉLIORER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (PAR EXEMPLE, DES LECTURES, DES ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT) ;**	44,7	46,7	91,4
• A SU ADAPTER SES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE AUX CARACTÉRISTIQUES ET AUX HABILITÉS DE SES ÉLÈVES ;	34,3	56,3	90,6
• A SU ÉVALUER CORRECTEMENT LES APPRENTISSAGES DE SES ÉLÈVES ;	35,4	52,6	88,0
• A EU UN TAUX SATISFAISANT DE RÉUSSITE DANS SES CLASSES ;	37,6	49,5	87,1
• A SU MAINTENIR L'ORDRE ET LA DISCIPLINE DANS SES CLASSES.	37,9	45,7	83,6

* Les pourcentages sont calculés en excluant les employeurs indécis devant l'énoncé et ceux qui disent que la situation ne s'applique pas à l'enseignant ou l'enseignante, mais ces deux réponses sont très peu fréquentes.

** Énoncé où les employeurs sont plus indécis que par rapport aux autres, soit dans le cas de 12 % des enseignants et enseignantes.

Le tableau 14 montre la perception des employeurs par rapport au degré de facilité des enseignants et enseignantes dans divers éléments de pratique. Au dire des employeurs, plus de 90 % des diplômés et diplômées ont de la facilité à maîtriser la matière, à collaborer avec les partenaires à l'école (personnel et parents) et à communiquer avec les élèves, en classe ou en dehors de la classe. Les employeurs affirment que ces éléments sont même "très faciles" pour plus de 42 % des enseignants et enseignantes.

Les employeurs perçoivent que la majorité des enseignants et enseignantes ont de la facilité dans les autres éléments de pratique, mais la réponse "très facile" est moins utilisée que dans les éléments précédents. Selon les employeurs, 88 % des enseignants et enseignantes ont de la facilité dans l'évaluation des apprentissages et 85 % en ont quant à l'approche pédagogique qu'ils utilisent en classe.

Les employeurs disent qu'environ les trois quarts des enseignants et enseignantes (77 %) ont une certaine facilité à maintenir la discipline dans leurs classes. Cet élément est le seul où une différence est observée selon le sexe : les employeurs croient que les hommes maîtrisent plus facilement la discipline que les femmes (respectivement 85 % et 71 %).

TABLEAU 14

Proportions d'enseignants et d'enseignantes qui ont de la facilité face aux éléments de pratique, selon la perception des employeurs (n = 175) (%)

ÉLÉMENT DE PRATIQUE	TRÈS FACILE	PLUTÔT FACILE	TOTAL
MAÎTRISE DE LA MATIÈRE	43,6	51,7	95,3
COLLABORATION AVEC TOUS LES PARTENAIRES À L'ÉCOLE (PERSONNEL ET PARENTS)	49,4	45,4	94,8
COMMUNICATION AVEC LES ÉLÈVES (EN CLASSE OU EN DEHORS DE LA CLASSE)	42,9	47,7	90,6
ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	28,2	60,0	88,2
APPROCHE PÉDAGOGIQUE	31,6	52,9	84,5
MAINTIEN DE LA DISCIPLINE	25,7	50,9	76,6

Parmi les éléments de pratique qui viennent d'être présentés, les employeurs devaient indiquer celui face auquel les enseignants et enseignantes ont le plus de facilité et celui face auquel ils éprouvent le plus de difficulté. Les résultats font l'objet du tableau 15. Selon les employeurs, la plus grande facilité des enseignants et enseignantes a d'abord trait à la maîtrise de la matière (44 %), puis à l'approche pédagogique (20 %) et à la communication avec les élèves (17 %). Comme élément le plus facile, le maintien de la discipline et la collaboration avec les partenaires à l'école ne sont mentionnés que chez environ 10 % des enseignants et enseignantes, alors que l'évaluation des apprentissages n'est jamais mentionnée.

Les réponses s'inversent en quelque sorte lorsqu'on parle de l'élément de pratique le plus difficile. Les employeurs mentionnent alors le maintien de la discipline chez 37 % des enseignants et enseignantes, puis l'évaluation des apprentissages dans 21 % des cas. Les deux autres éléments le plus souvent mentionnés sont l'approche pédagogique (15 %) et la maîtrise de la matière (14 %).

TABLEAU 15

Répartition des enseignants et enseignantes selon l'élément de pratique le plus facile et le plus difficile, selon la perception des employeurs (%)

ÉLÉMENT DE PRATIQUE	LE PLUS FACILE (N = 171)	LE PLUS DIFFICILE (N = 156)
MAÎTRISE DE LA MATIÈRE	44,3	13,8
APPROCHE PÉDAGOGIQUE	19,5	15,1
COMMUNICATION AVEC LES ÉLÈVES (EN CLASSE OU EN DEHORS DE LA CLASSE)	17,3	6,3
MAINTIEN DE LA DISCIPLINE	10,3	36,5
COLLABORATION AVEC TOUS LES PARTENAIRES À L'ÉCOLE (PERSONNEL ET PARENTS)	8,6	7,5
ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	—	20,8
TOTAL	100,0	100,0

Les éléments de pratique perçus comme le plus facile et le plus difficile sont repris au tableau 16 en fonction du sexe. La différence entre les femmes et les hommes est significative seulement au regard de l'élément le plus facile : les employeurs mentionnent davantage l'approche pédagogique dans le cas des femmes (25 % des femmes et 11 % des hommes), alors que c'est l'inverse en ce qui a trait à la communication avec les élèves (27 % des hommes et 12 % des femmes).

TABLEAU 16

Répartition des enseignants et enseignantes selon l'élément de pratique le plus facile et le plus difficile en fonction du sexe, selon la perception des employeurs (%)*

ÉLÉMENT DE PRATIQUE	LE PLUS FACILE		LE PLUS DIFFICILE	
	FEMMES (N = 109)	HOMMES (N = 62)	FEMMES (N = 101)	HOMMES (N = 55)
MAÎTRISE DE LA MATIÈRE	42,2	46,82	13,9	12,7
APPROCHE PÉDAGOGIQUE	24,8	11,3	13,9	18,2
COMMUNICATION AVEC LES ÉLÈVES (EN CLASSE OU EN DEHORS DE LA CLASSE)	11,9	27,4	4,0	10,9
MAINTIEN DE LA DISCIPLINE	10,1	9,7	43,6	25,5
COLLABORATION AVEC TOUS LES PARTENAIRES À L'ÉCOLE (PERSONNEL ET PARENTS)	11,0	4,8	5,9	10,9
ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	—	—	18,8	21,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

* Une différence significative est observée entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à l'élément le plus facile seulement.

5.2 DIFFICULTÉS INTERPERSONNELLES AVEC LES ÉLÈVES

À la connaissance des employeurs, plus du quart des enseignants et enseignantes (27 %) ont des difficultés interpersonnelles assez sérieuses avec un ou des élèves pour nécessiter l'intervention d'un tiers ou de la direction d'école au cours de l'année scolaire. Les femmes sont presque trois fois plus nombreuses que les hommes (36 % par rapport à 13 %) à vivre ce type de difficulté avec les élèves.

5.3 PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Selon les employeurs, presque tous les enseignants et enseignantes (97 %) participent à des activités parascolaires avec les élèves durant l'année, avec 50 % qui le font souvent et 47 % qui y participent parfois ou à l'occasion.

5.4 SATISFACTION GÉNÉRALE DES EMPLOYEURS

Dans l'ensemble, les employeurs se disent satisfaits du travail accompli par 93 % des enseignants et enseignantes, 54 % étant même "très satisfaits" (tableau 17).

TABLEAU 17

Répartition des enseignants et enseignantes selon le degré de satisfaction des employeurs au regard du travail accompli à leur école (n = 180) (%)

DEGRÉ DE SATISFACTION	%
TRÈS SATISFAISANT	53,9
PLUTÔT SATISFAISANT	38,9
PLUTÔT INSATISFAISANT	6,1
TRÈS INSATISFAISANT	1,1
TOTAL	100,0

CONCLUSION

Le principal objectif de la présente enquête est de connaître la perception des employeurs des écoles secondaires quant à la formation du BES, ainsi qu'à leur expérience professionnelle avec les premiers diplômés et diplômées du BES. Au total, 109 employeurs répondent de 181 enseignants et enseignantes engagés à leur école à plein temps ou à temps partiel en 1998-1999. Nous présentons d'abord les faits saillants de l'enquête, suivis de quelques pistes de réflexion.

FAITS SAILLANTS

Formation polyvalente et recrutement du personnel

- La plupart des employeurs (87 %) approuvent le principe de la formation polyvalente adopté lors de la réforme.
- Déjà au cours de la première année où les premiers enseignants et enseignantes polyvalents débutaient dans l'enseignement, près de 30 % des employeurs indiquent avoir eu plus de facilité qu'auparavant à recruter du personnel enseignant formé dans les matières au regard desquelles ils avaient des besoins.
- Pour la même année, plus de 60 % des employeurs disent avoir eu une plus grande latitude dans l'assignation des tâches de travail, comparativement aux années antérieures.

Expérience professionnelle

- Dans l'ensemble, les employeurs se montrent très positifs quant à leur expérience professionnelle avec les enseignants et enseignantes issus du BES.
- Selon les employeurs, entre 93 % et 97 % des nouveaux enseignants et enseignantes ont les habiletés suivantes :
 - se montrer respectueux envers les élèves et les collègues enseignants ;
 - avoir une bonne connaissance de la matière ;
 - collaborer adéquatement avec le personnel scolaire et les parents ;
 - s'adapter à la dynamique des groupes-classes.
- Même si les employeurs affirment que la plupart des enseignants et enseignantes (entre 84 % et 91 %) ont les habiletés qui suivent, elles sont un peu moins consolidées que les précédentes :
 - savoir adapter les activités d'enseignement aux caractéristiques des élèves ;
 - évaluer correctement les apprentissages des élèves ;
 - obtenir un taux satisfaisant de réussite des élèves ;
 - maintenir la discipline dans les classes.
- Selon les employeurs, l'élément de pratique face auquel les enseignants et enseignantes ont le plus de facilité concerne d'abord la maîtrise de la matière, alors que celui face auquel ils éprouvent le plus de difficulté est d'abord le maintien de la discipline.
- En somme, 93 % des employeurs se disent satisfaits de leur expérience professionnelle avec les premiers diplômés et diplômées du BES.

PISTES DE RÉFLEXION

Les résultats de la présente enquête sont très encourageants par rapport à la nouvelle formation du BES. La majorité des employeurs approuvent le principe de la formation polyvalente, lequel leur a offert plus de latitude lors de l'assignation des tâches de travail, déjà au cours de la première année d'enseignement des premiers diplômés et diplômées du BES. Les employeurs se montrent très positifs quant aux habiletés des nouveaux enseignants et enseignantes dans la pratique. En ce qui concerne le maintien de la discipline, qui ressort comme l'élément de pratique le plus difficile, on peut penser qu'il constituera toujours un défi pour les nouveaux enseignants et enseignantes. L'expérience est certes un élément important dans ce domaine.

L'aisance à exercer la profession d'enseignant ou d'enseignante au secondaire dépend bien sûr de la qualité de la formation universitaire qui est donnée aux étudiants et étudiantes du BES, mais les écoles peuvent aussi jouer un rôle à cet égard. Les conditions d'insertion professionnelle, les mesures d'accueil et d'encadrement mises en oeuvre par les écoles sont autant de moyens qui peuvent être utilisés pour favoriser l'intégration des nouveaux enseignants et enseignantes et contribuer au développement des habiletés nécessaires à la profession.

Nous suggérons que le même type d'étude soit effectuée auprès des employeurs des diplômés et diplômées du programme révisé du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPP). Nous pensons que cette étude pourrait être effectuée dans quelques années, de manière à accroître le nombre d'employeurs visés et le nombre de nouveaux enseignants et enseignantes face auxquels ils pourraient se prononcer.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE UTILISÉ



ENQUÊTE AUPRÈS DES EMPLOYEURS DES PREMIERS DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES DU BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE D'UNE DURÉE DE QUATRE ANS

Nous nous adressons à vous en tant qu'employeurs des premiers sortants et sortantes du programme menant au nouveau baccalauréat en enseignement au secondaire (BES), une formation de quatre ans donnant accès directement au brevet d'enseignement au secondaire. Notre étude vise à connaître votre perception de l'expérience professionnelle que vous avez eue avec ces nouveaux enseignants et enseignantes. Toutes les universités québécoises qui offrent le nouveau programme (BES 4 ans) ainsi que le ministère de l'Éducation contribuent à cette recherche.

Votre participation à cette enquête est primordiale pour les personnes touchées par la qualité de la formation en enseignement au secondaire, car vous faites partie d'un groupe très restreint d'employeurs des diplômés et diplômées du BES. Il vous suffira de vingt à trente minutes pour remplir le questionnaire. La présente étude constitue le deuxième volet d'une recherche où nous avons recueilli d'abord la perception des diplômés et diplômées du BES par rapport à leur formation initiale et à leur première année d'expérience dans l'enseignement.

POUR QUE VOUS PUISSIEZ PARTICIPER À LA PRÉSENTE ÉTUDE, AU MOINS UN DIPLÔMÉ OU UNE DIPLÔMÉE DU BES 4 ANS DOIT AVOIR TRAVAILLÉ À VOTRE ÉCOLE À **TEMPS PLEIN** OU À **TEMPS PARTIEL** DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1998-1999. Si ce n'est pas votre cas, veuillez, S.V.P., suivre la consigne de la page suivante.

Si le présent questionnaire s'adresse à votre école, nous vous demandons de le faire remplir par un membre du personnel qui est en mesure de se prononcer sur l'expérience de travail, en 1998-1999, des nouveaux enseignants ou enseignantes. Nous avons prévu un maximum de trois titulaires du BES sur lesquels vous pourrez donner votre avis. Si vous en avez engagé un plus grand nombre, nous vous demandons d'en choisir trois.

Nous vous garantissons que vos réponses seront utilisées uniquement pour notre étude et qu'elles seront traitées dans la plus grande confidentialité.

Nous attendons votre questionnaire rempli au plus tard le 3 décembre 1999.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION.

Lise Giroux

Johanne Bujold

Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle
Université du Québec

CONDITION POUR PARTICIPER À LA PRÉSENTE ENQUÊTE :

Pour l'année scolaire 1998-1999, une enseignante ou un enseignant diplômé, en 1997-1998, du BES 4 ans doit avoir travaillé à votre école à **temps plein** ou à **temps partiel**. Les diplômées et diplômés avaient leur brevet d'enseignement à leur sortie de l'université.

Si **vous ne remplissez pas cette condition**, cochez la case suivante et veuillez, S.V.P., nous retourner le questionnaire dans l'enveloppe-réponse affranchie pour nous permettre de calculer correctement le taux de réponse.

QUELQUES DIRECTIVES AVANT DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

- 1) Assurez-vous de satisfaire à la condition de participation mentionnée ci-dessus.
- 2) Pour chaque question, répondez :
 - en encerclant le chiffre qui correspond à la réponse que vous choisissez,
 - ou encore en écrivant une brève réponse, s'il y a lieu.
- 3) N'indiquez qu'une seule réponse par question, à moins d'avis contraire.
- 4) Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions qui vous concernent avant de passer à une autre section.
- 5) Lorsque vous aurez rempli le questionnaire, veuillez, S.V.P., nous le retourner dans l'enveloppe-réponse AFFRANCHIE.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

Pour de plus amples informations sur la présente enquête, veuillez communiquer avec :

Johanne Bujold
Direction du recensement étudiant
et de la recherche institutionnelle
Université du Québec
Tél. : (418) 657-4475
Adresse électronique : Johanne_Bujold@uqss.quebec.ca

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cette section comprend surtout des questions sur l'école où vous avez travaillé **durant l'année scolaire 1998-1999**.

(1-3)

1) Combien d'enseignants ou d'enseignantes diplômés du BES 4 ans ont travaillé à votre école à temps plein ou à temps partiel en 1998-1999 ?

- Un 1
 Deux 2
 Trois 3
 Quatre 4
 Cinq 5
 Plus de cinq (précisez)

(4-5)

SI AUCUN DIPLÔMÉ NI AUCUNE DIPLÔMÉE DU BES 4 ANS N'A TRAVAILLÉ À VOTRE ÉCOLE À **TEMPS PLEIN** OU À **TEMPS PARTIEL** EN 1998-1999, VEUILLEZ, S.V.P., NOUS RETOURNER LE QUESTIONNAIRE DANS L'ENVELOPPE-RÉPONSE AFFRANCHIE. MERCI.

2) Dans quelle région est située votre école ?

- Bas-Saint-Laurent 1
 Saguenay-Lac-Saint-Jean 2
 Québec 3
 Mauricie-Bois-Francs 4
 Estrie 5
 Montréal 6
 Outaouais 7
 Abitibi-Témiscamingue 8
 Côte-Nord 9
 Nord-du-Québec 10
 Gaspésie-Îles-de-la Madeleine 11
 Chaudière-Appalaches 12
 Laval 13
 Lanaudière 14
 Laurentides 15
 Montérégie 16
 Centre-du-Québec 17

(6-7)

3) Dans quel type d'école travaillez-vous ?

- École publique 1
 École privée 2

(8)

4) Quelle est la langue d'enseignement de votre école ?

- Français 1
 Anglais 2
 Autre (précisez)

(9)

5) Combien y a-t-il d'élèves dans votre école ?

_____ Élèves

6) À quel titre répondez-vous au présent questionnaire ?

- Directeur ou directrice d'école 1
- Directeur adjoint ou directrice adjointe 2
- Autre (précisez)

(14)

7a) En 1998-1999, les nouveaux enseignants ou enseignantes avaient-ils accès à des mesures d'accueil et d'accompagnement mises en place par votre école ?

- Oui 1
- Non 2

(15)

b) Si OUI, quelles mesures d'accueil et d'accompagnement étaient offertes ?

- 1) Activité d'accueil (exemple : repas, rencontre avec le personnel de l'école, etc.) 1
- 2) Parrainage ou mentorat 2
- 3) Personne-ressource désignée 3
- 4) Groupe de discussion 4
- 5) Groupe de soutien 5
- 6) Réseau d'entraide des jeunes enseignants et enseignantes 6
- 7) Autre (précisez)

(16)

(17)

(18)

(19)

(20)

(21)

(22-23)

II. QUESTIONS LIÉES À LA POLYVALENCE DE LA FORMATION

8) En 1998-1999, vous a-t-il été plus facile, en comparaison des années antérieures, de recruter du personnel enseignant formé particulièrement dans les matières pour lesquelles vous aviez des besoins ?

- Oui 1
- Non 2
- Indécis 3

(24)

9) En 1998-1999, le fait que les diplômés ou diplômées du BES 4 ans aient été formés dans au moins deux matières vous a-t-il donné une plus grande latitude dans l'assignation des tâches de travail ?

- Oui 1
- Non 2
- Indécis 3

(25)

10a) Êtes-vous d'accord avec le principe de la réforme pour ce qui est de former les nouveaux enseignants et enseignantes dans au moins deux matières ?

- Oui 1
- Non 2
- Indécis 3

(26)

b) Pourquoi ?

III. LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DIPLÔMÉS DU BES

Les prochaines questions portent sur le type d'emploi qu'ont occupé les nouveaux diplômés ou diplômées du BES à votre école en 1998-1999, leur formation ainsi que leur expérience de travail.

NOUS VOUS DEMANDONS DE RÉPONDRE AU PROCHAIN BLOC DE QUESTIONS AUTANT DE FOIS QUE LE NOMBRE D'ENSEIGNANTS OU D'ENSEIGNANTES DIPLÔMÉS DU BES 4 ANS QUI ONT TRAVAILLÉ À VOTRE ÉCOLE À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL EN 1998-1999. SI PLUS DE TROIS ENSEIGNANTS OU ENSEIGNANTES RÉPONDENT À CE CRITÈRE, CHOISISSEZ-EN TROIS.

1^{er} ENSEIGNANT OU 1^{re} ENSEIGNANTE : TYPE D'EMPLOI ET FORMATION

11) Quel a été le principal statut d'emploi de cette personne à votre école en 1998-1999 ?

- Temps plein 1
- Temps partiel 2

(27)

12) Quel était le pourcentage de la tâche de travail de cette personne à votre école en 1998-1999 ?

Une tâche de _____ %

(28-30)

13) Dans quelle classe cette personne a-t-elle enseigné à votre école en 1998-1999 ?

(Indiquez plusieurs classes s'il y a lieu.)

- a) Présecondaire 1
- b) 1^{re} secondaire 2
- c) 2^e secondaire 3
- d) 3^e secondaire 4
- e) 4^e secondaire 5
- f) 5^e secondaire 6
- g) Cheminement particulier de formation ou adaptation scolaire 7

(31)

(32)

(33)

(34)

(35)

(36)

(37)

14) Nommez les matières que cette personne a enseignées à votre école en 1998-1999.

Indiquez ensuite si elle était diplômée dans chacune de ces matières.

Personne diplômée dans la matière

	Oui	Non	Ne sais pas
Matière 1 :	1	2	3
Matière 2 :	1	2	3
Matière 3 :	1	2	3
Matière 4 :	1	2	3
Matière 5 :	1	2	3

(38-49)

(41-43)

(44-46)

(47-49)

(50-52)

15) De quel sexe est cette personne ?

- Féminin 1
- Masculin 2

(53)

1^{er} ENSEIGNANT OU 1^{re} ENSEIGNANTE : EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

16) Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants concernant l'expérience acquise par l'enseignant ou l'enseignante à votre école.

L'enseignant ou l'enseignante...

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas	Ne s'applique pas	
a) s'est adapté ou adaptée à la dynamique particulière de ses groupes	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (54)
b) a su adapter ses activités d'enseignement et d'apprentissage aux caractéristiques et aux habiletés de ses élèves	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (55)
c) avait une bonne connaissance des matières qu'il ou elle a enseignées	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (56)
d) a su maintenir l'ordre et la discipline dans ses classes	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (57)
e) a su évaluer correctement les apprentissages de ses élèves	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (58)
f) a eu un taux satisfaisant de réussite dans ses classes	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (59)
g) a bien collaboré avec les autres enseignants et enseignantes de l'école	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (60)
h) a bien collaboré avec les autres membres de l'équipe-école (direction, personnes spécialisées, etc.)	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (61)
i) a bien collaboré avec les parents							<input type="checkbox"/> (62)
j) a fait preuve de respect à l'égard des différences individuelles qui existent entre les élèves (dues, par exemple, au milieu socioculturel, à l'origine ethnique, à la tradition religieuse)	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (63)
k) a su être discret ou discrète par rapport aux renseignements concernant les élèves	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (64)
l) a fait preuve de respect à l'égard de ses collègues en présence de ses élèves	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (65)
m) a utilisé des moyens pour améliorer ses compétences professionnelles (par exemple, des lectures, des activités de perfectionnement)	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (66)

17) Est-ce que l'enseignant ou l'enseignante a participé à des activités parascolaires avec les élèves ?

Souvent	1	<input type="checkbox"/> (67)
Parfois	2	
Jamais	3	

18) Pour chacun des éléments suivants, indiquez le degré de facilité ou de difficulté du nouvel enseignant ou de la nouvelle enseignante dans sa pratique à votre école.

	Très facile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Très difficile	Ne sais pas	
a) Maîtrise de la matière	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (68)
b) Maintien de la discipline	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (69)
c) Approche pédagogique	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (70)
d) Évaluation des apprentissages	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (71)
e) Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe)	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (72)
f) Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents)	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (73)

19) Parmi ces éléments, indiquez celui pour lequel l'enseignant ou l'enseignante a eu le plus de facilité et celui pour lequel il ou elle a eu le plus de difficulté.

a) Le plus de facilité (N'indiquez qu'un élément)

- Maîtrise de la matière 1
 Maintien de la discipline 2
 Approche pédagogique 3
 Évaluation des apprentissages 4
 Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe) 5
 Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents) ... 6
 Autre (précisez)

(74)

b) Le plus de difficulté (N'indiquez qu'un élément)

- Maîtrise de la matière 1
 Maintien de la discipline 2
 Approche pédagogique 3
 Évaluation des apprentissages 4
 Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe) 5
 Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents) ... 6
 Autre (précisez)

(75)

20) À votre connaissance, est-ce que l'enseignant ou l'enseignante a eu des difficultés interpersonnelles assez sérieuses avec un ou des élèves pour nécessiter l'intervention d'un tiers ou de la direction d'école ?

- Oui 1
 Non 2
 Ne sais pas 3

(76)

21) De manière générale, quel est votre degré de satisfaction par rapport au travail de l'enseignant ou l'enseignante à votre école en 1998-1999 ?

- Très satisfaisant 1
 Assez satisfaisant 2
 Peu satisfaisant 3
 Pas du tout satisfaisant 4

(77)

2^e ENSEIGNANT OU 2^e ENSEIGNANTE : TYPE D'EMPLOI ET FORMATION

22) Quel a été le principal statut d'emploi de cette personne à votre école en 1998-1999 ?

- Temps plein 1
 Temps partiel 2

(78)

23) Quel était le pourcentage de la tâche de travail de cette personne à votre école en 1998-1999 ?

Une tâche de _____ %

(79-81)

24) Dans quelle classe cette personne a-t-elle enseigné à votre école en 1998-1999 ?

(Indiquez plusieurs classes s'il y a lieu.)

- a) Présecondaire 1
- b) 1^{re} secondaire 2
- c) 2^e secondaire 3
- d) 3^e secondaire 4
- e) 4^e secondaire 5
- f) 5^e secondaire 6
- g) Cheminement particulier de formation ou adaptation scolaire 7

(82)

(83)

(84)

(85)

(86)

(87)

(88)

25) Nommez les matières que cette personne a enseignées à votre école en 1998-1999.

Indiquez ensuite si elle était diplômée dans chacune de ces matières.

Personne diplômée dans la matière

	Oui	Non	Ne sais pas
Matière 1 :	1	2	3
Matière 2 :	1	2	3
Matière 3 :	1	2	3
Matière 4 :	1	2	3
Matière 5 :	1	2	3

(89-91)

(92-94)

(95-97)

(98-100)

(101-103)

26) De quel sexe est cette personne ?

- Féminin 1
- Masculin 2

(104)

2° ENSEIGNANT OU 2° ENSEIGNANTE : EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

27) Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants concernant l'expérience acquise par l'enseignant ou l'enseignante à votre école.

L'enseignant ou l'enseignante...

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas	Ne s'applique pas
a) s'est adapté ou adaptée à la dynamique particulière de ses groupes	1	2	3	4	5	6
b) a su adapter ses activités d'enseignement et d'apprentissage aux caractéristiques et aux habiletés de ses élèves	1	2	3	4	5	6
c) avait une bonne connaissance des matières qu'il ou elle a enseignées	1	2	3	4	5	6
d) a su maintenir l'ordre et la discipline dans ses classes	1	2	3	4	5	6
e) a su évaluer correctement les apprentissages de ses élèves	1	2	3	4	5	6
f) a eu un taux satisfaisant de réussite dans ses classes	1	2	3	4	5	6
g) a bien collaboré avec les autres enseignants et enseignantes de l'école	1	2	3	4	5	6
h) a bien collaboré avec les autres membres de l'équipe-école (direction, personnes spécialisées, etc.)	1	2	3	4	5	6
i) a bien collaboré avec les parents						
j) a fait preuve de respect à l'égard des différences individuelles qui existent entre les élèves (dues, par exemple, au milieu socioculturel, à l'origine ethnique, à la tradition religieuse)	1	2	3	4	5	6
k) a su être discret ou discrète par rapport aux renseignements concernant les élèves	1	2	3	4	5	6

(105)

(106)

(107)

(108)

(109)

(110)

(111)

(112)

(113)

(114)

(115)

- l) a fait preuve de respect à l'égard de ses collègues en présence de ses élèves 1 2 3 4 5 6 (116)
- m) a utilisé des moyens pour améliorer ses compétences professionnelles (par exemple, des lectures, des activités de perfectionnement) 1 2 3 4 5 6 (117)

28) Est-ce que l'enseignant ou l'enseignante a participé à des activités parascolaires avec les élèves ?

- Souvent 1 (118)
- Parfois 2
- Jamais 3

29) Pour chacun des éléments suivants, indiquez le degré de facilité ou de difficulté du nouvel enseignant ou de la nouvelle enseignante dans sa pratique à votre école.

- | | Très facile | Plutôt facile | Plutôt difficile | Très difficile | Ne sais pas | |
|---|-------------|---------------|------------------|----------------|-------------|--------------------------------|
| a) Maîtrise de la matière | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | <input type="checkbox"/> (119) |
| b) Maintien de la discipline | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | <input type="checkbox"/> (120) |
| c) Approche pédagogique | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | <input type="checkbox"/> (121) |
| d) Évaluation des apprentissages | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | <input type="checkbox"/> (122) |
| e) Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | <input type="checkbox"/> (123) |
| f) Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents) | | | | | | <input type="checkbox"/> (124) |

30) Parmi ces éléments, indiquez celui pour lequel l'enseignant ou l'enseignante a eu le plus de facilité et celui pour lequel il ou elle a eu le plus de difficulté.

a) Le plus de facilité (N'indiquez qu'un élément)

- Maîtrise de la matière 1
- Maintien de la discipline 2
- Approche pédagogique 3
- Évaluation des apprentissages 4
- Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe) 5
- Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents) ... 6
- Autre (précisez)

(125)

b) Le plus de difficulté (N'indiquez qu'un élément)

- Maîtrise de la matière 1
- Maintien de la discipline 2
- Approche pédagogique 3
- Évaluation des apprentissages 4
- Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe) 5
- Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents) ... 6
- Autre (précisez)

(126)

31) À votre connaissance, est-ce que l'enseignant ou l'enseignante a eu des difficultés interpersonnelles assez sérieuses avec un ou des élèves pour nécessiter l'intervention d'un tiers ou de la direction d'école ?

- Oui 1
- Non 2
- Ne sais pas 3

(127)

32) De manière générale, quel est votre degré de satisfaction par rapport au travail de l'enseignant ou l'enseignante à votre école en 1998-1999 ?

- Très satisfaisant 1
- Assez satisfaisant 2
- Peu satisfaisant 3
- Pas du tout satisfaisant 4

(128)

3° ENSEIGNANT OU 3° ENSEIGNANTE : TYPE D'EMPLOI ET FORMATION

33) Quel a été le principal statut d'emploi de cette personne à votre école en 1998-1999 ?

- Temps plein 1
- Temps partiel 2

(129)

34) Quel était le pourcentage de la tâche de travail de cette personne à votre école en 1998-1999 ?

Une tâche de _____ %

(130-132)

35) Dans quelle classe cette personne a-t-elle enseigné à votre école en 1998-1999 ?

(Indiquez plusieurs classes s'il y a lieu.)

- a) Présecondaire 1
- b) 1^{re} secondaire 2
- c) 2^e secondaire 3
- d) 3^e secondaire 4
- e) 4^e secondaire 5
- f) 5^e secondaire 6
- g) Cheminement particulier de formation ou adaptation scolaire 7

(133)
 (134)
 (135)
 (136)
 (137)
 (138)
 (139)

36) Nommez les matières que cette personne a enseignées à votre école en 1998-1999.

Indiquez ensuite si elle était diplômée dans chacune de ces matières.

Personne diplômée dans la matière

	Oui	Non	Ne sais pas
Matière 1 :	1	2	3
Matière 2 :	1	2	3
Matière 3 :	1	2	3
Matière 4 :	1	2	3
Matière 5 :	1	2	3

(140-142)
 (143-145)
 (146-148)
 (149-151)
 (152-154)

37) De quel sexe est cette personne ?

- Féminin 1
- Masculin 2

(155)

3^e ENSEIGNANT OU 3^e ENSEIGNANTE : EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

38) Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants concernant l'expérience acquise par l'enseignant ou l'enseignante à votre école.

L'enseignant ou l'enseignante...

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas	Ne s'applique pas	
a) s'est adapté ou adaptée à la dynamique particulière de ses groupes	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (156)
b) a su adapter ses activités d'enseignement et d'apprentissage aux caractéristiques et aux habiletés de ses élèves	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (157)
c) avait une bonne connaissance des matières qu'il ou elle a enseignées	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (158)
d) a su maintenir l'ordre et la discipline dans ses classes	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (159)
e) a su évaluer correctement les apprentissages de ses élèves	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (160)
f) a eu un taux satisfaisant de réussite dans ses classes	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (161)
g) a bien collaboré avec les autres enseignants et enseignantes de l'école	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (162)
h) a bien collaboré avec les autres membres de l'équipe-école (direction, personnes spécialisées, etc.)	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (163)
i) a bien collaboré avec les parents							<input type="checkbox"/> (164)
j) a fait preuve de respect à l'égard des différences individuelles qui existent entre les élèves (dues, par exemple, au milieu socioculturel, à l'origine ethnique, à la tradition religieuse)	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (165)
k) a su être discret ou discrète par rapport aux renseignements concernant les élèves	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (166)
l) a fait preuve de respect à l'égard de ses collègues en présence de ses élèves	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (167)
m) a utilisé des moyens pour améliorer ses compétences professionnelles (par exemple, des lectures, des activités de perfectionnement)	1	2	3	4	5	6	<input type="checkbox"/> (168)

39) Est-ce que l'enseignant ou l'enseignante a participé à des activités parascolaires avec les élèves ?

Souvent	1	<input type="checkbox"/> (169)
Parfois	2	
Jamais	3	

40) Pour chacun des éléments suivants, indiquez le degré de facilité ou de difficulté du nouvel enseignant ou de la nouvelle enseignante dans sa pratique à votre école.

	Très facile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Très difficile	Ne sais pas	
a) Maîtrise de la matière	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (170)
b) Maintien de la discipline	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (171)
c) Approche pédagogique	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (172)
d) Évaluation des apprentissages	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (173)
e) Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe)	1	2	3	4	5	<input type="checkbox"/> (174)
f) Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents)						<input type="checkbox"/> (175)

41) Parmi ces éléments, indiquez celui pour lequel l'enseignant ou l'enseignante a eu le plus de facilité et celui pour lequel il ou elle a eu le plus de difficulté.

a) Le plus de facilité (N'indiquez qu'un élément)

- Maîtrise de la matière 1
- Maintien de la discipline 2
- Approche pédagogique 3
- Évaluation des apprentissages 4
- Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe) 5
- Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents) ... 6
- Autre (précisez)

(176)

b) Le plus de difficulté (N'indiquez qu'un élément)

- Maîtrise de la matière 1
- Maintien de la discipline 2
- Approche pédagogique 3
- Évaluation des apprentissages 4
- Communication avec les élèves (en classe ou en dehors de la classe) 5
- Collaboration avec tous les partenaires à l'école (personnel et parents) ... 6
- Autre (précisez)

(177)

42) À votre connaissance, est-ce que l'enseignant ou l'enseignante a eu des difficultés interpersonnelles assez sérieuses avec un ou des élèves pour nécessiter l'intervention d'un tiers ou de la direction d'école ?

- Oui 1
- Non 2
- Ne sais pas 3

(178)

43) De manière générale, quel est votre degré de satisfaction par rapport au travail de l'enseignant ou l'enseignante à votre école en 1998-1999 ?

- Très satisfaisant 1
- Assez satisfaisant 2
- Peu satisfaisant 3
- Pas du tout satisfaisant 4

(179)

V. PERCEPTION GÉNÉRALE

Les quelques lignes qui suivent vous permettent d'exprimer une opinion générale. Vous pouvez aborder les aspects de votre choix concernant votre perception du nouveau BES 4 ans, soit ses aspects positifs, ses aspects négatifs ou encore votre expérience avec des diplômés ou diplômées issus de cette formation.

